

À M. Russell Copeman ainsi que tous les membres de la commission parlementaire.

De : Geneviève Legault

Mémoire de Geneviève Legault, responsable en service de garde en milieu familial.

PROFESSION : ÉDUCATRICE EN MILIEU FAMILIAL

Bonjour,

C'est avec grand plaisir que je vous envoie un mémoire personnel pour discuter de l'avenir des CPE qui est l'avenir de nos enfants, de ma famille et le mien. Le projet de loi no 124 rendra malade ce qui est en pleine santé!

Depuis 3 ans je travaille avec mon CPE et chaque jour je me trouve choyée d'avoir le plus beau métier du monde. Je travaille avec ce qu'il y a de plus pur sur terre... les enfants. Avec mon CPE, je travaille de façon outillée, j'ai des ressources, j'ai de l'appui et de la reconnaissance que votre projet de loi ne pourra me donner.

En travaillant sans arrêt 55 heures par semaines sans compter les travaux faits après l'heure de fermeture, il me semble que ce que le CPE offre aux RSG est la moindre des choses et surtout bien mérité et apprécié.

Échange d'expertise entre les CPE, les éducatrices et les RSG.

Le CPE avec lequel je travaille comporte 35 places en installation et 250 au volet familial. Eux, ont l'expérience et l'expertise nécessaire pour m'appuyer, me guider et me conseiller lorsque je fais face à une problématique avec un enfant ou un parent. EUX, ont l'expérience pour m'aider lorsque je suis en panne d'idée lors de l'élaboration de mon programme d'activités éducatives qui est différent chaque année. L'EXPÉRIENCE, L'EXPERTISE ET LE CŒUR DONNÉ N'ONT PAS DE PRIX..... C'EST DE LA QUALITÉ QUE NOUS LES RSG AINSI QUE LES PARENTS UTILISATEUR APRÉCIENT ÉNORMÉMENT ET AVONS PEUR DE PERDRE.

Le projet de loi 124 veut apporter de la *diversité en matière de services de garde à l'enfance...* mais ça on l'a déjà ! Une autre façon de faire dépenser de l'argent inutilement aux contribuables !!!

Nous serons plus isolées.

Présentement, mon CPE est à moins d'un kilomètre de chez moi. Entre les RSG on se connaît toutes. Des réunions d'informations, des groupes soutien, des soirées de formations sont organisées de façon régulière ce qui nous permet de sortir de notre chez nous et d'échanger nos idées et nos connaissances. Nous formons une équipe gagnante... nous formons une famille qui partage la même passion. Les bureaux coordonnateur ne seront pas en mesure d'en donner autant.

Le projet de loi 124 aura des conséquences négatives sur notre travail. Nous serons éparpillées sur un énorme territoire. Le bureau coordonnateur ne sera pas dans ma petite ville. Il sera plus difficile d'établir le contact qui sera très impersonnel (on ne se connaîtra pas comme avec nos CPE actuels) et le délai pour avoir l'information désirée sera trop long, peut être même trop tard.

Renouvellement aux trois ans.

Tel que le dit le projet de loi 124, les permis sont renouvelés aux 3 ans. Un permis non renouvelé de façon injustifiable aux yeux de la RSG justifierait qu'elle peut perdre son emploi sans pouvoir se défendre selon ses moyens et que donc, à tout les 3 ans, je risque d'avoir peur de perdre mon emploi... dois-je vous rappeler qu'une travailleuse autonome n'a pas le droit aux prestations d'assurance chômage !?!

Et à l'inverse, une personne offrant un service de piètre qualité pourra exercer son travail pendant 3 ans...et plus si l'inspecteur arrive chez elle sur des bons jours !!! Il y a un gros problème dans la cohérence de vos propos quand vous affirmez que le nouveau projet de loi offrira de la qualité ! Ça reste à voir !!!!

En conclusion...

Notre réseau de CPE tel qu'il est présentement est reconnu internationalement pour l'unicité de son modèle et de la qualité des services offerts aux enfants ainsi qu'aux parents. Notre réseau est envié et vous voulez le massacrer ! Nous avons besoin de notre CPE, du soutien pédagogique, nous ne voulons pas être isolées, nous voulons garder nos CPE tel qu'ils le sont présentement, mais chose certaine, nous ne voulons pas du projet de loi 124 qui est un torchon bon pour les poubelles car comme une bactérie... il contaminera toute la qualité et la beauté de notre réseau que nul se plaint sauf vous. Si dans le réseau actuel vous avez été déçu par certains CPE, plutôt que de toutes nous mettre dans le même pot.... Allez donc régler le problème où réellement il y en a sans que toute la population soit punie au lieu de quelques uns!!

En passant, présentement, nous les RSG ainsi que les enfants et parents utilisateurs sommes important aux yeux du personnel du CPE. Avec le projet de loi 124, nous serons des numéros.... bons pour l'abattoire peut-être !

J'aime mon travail tel qu'il est présentement mais sûrement pas s'il devient un numéro tel que 124...

Geneviève Legault